



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Comité de la Conférence des OING "Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes"

Octobre 2021 à avril 2024

Rapport final

Coprésidentes : Anita Schnetzer-Spranger (Zonta Intl) et Bettina Hahne (Soroptimist Intl of Europe, SIE)

Secrétaire : Sara Pilia (Eurodoc)

Principe fondateur :

Sur la base de la décision du Comité des Ministres à Helsinki et de la proposition de suivi du Secrétaire Général visant à renforcer le rôle des organisations de la société civile et leur participation significative au sein du Conseil de l'Europe, la Conférence des OING a adopté une déclaration sur son engagement en décembre 2020.

Elle met notamment l'accent sur la diffusion des instruments juridiques et des outils du Conseil de l'Europe "pour informer les citoyens de leurs droits, accordés par l'engagement de leur pays envers les traités et conventions du Conseil de l'Europe".

Pour remplir cet engagement, le comité sur l'égalité entre les femmes et les hommes cherche à permettre aux OING de promouvoir les conventions et recommandations novatrices du Conseil de l'Europe concernant les droits des femmes et l'égalité des genres au sein de leurs ONG et de leur société civile respectives. L'objectif est d'explorer et de développer des stratégies concrètes, des activités de plaidoyer et des outils pour mieux faire connaître et mettre en œuvre les conventions dans la société civile des Etats membres. Le comité englobe une grande variété d'ONG qui se concentrent sur les droits des femmes, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Activités et réalisations

Table ronde "L'égalité des genres est une question de droits humains. Comment unir nos forces pour la promouvoir et la protéger aujourd'hui ?" le 9 octobre 2023 lors de la session d'automne de la Conférence des OING.

Cécile Gréboval, Responsable de programme à la Division de l'égalité des genres du CdE, a présenté une introduction au sujet. Les autres commissions de la Conférence des OING avaient été invitées à présenter la manière dont l'égalité des genres fait partie de leur travail au sein de leur commission. 5 commissions sur 7 ont fait une présentation.

Webinaire : "Les ONG et le suivi de la Convention d'Istanbul" le 31 janvier 2023

Mihail Stojanoski du Secrétariat de la Convention d'Istanbul a présenté le mécanisme de suivi du GREVIO. Il a décrit comment les ONG peuvent signaler les violations et la non-application de la

Convention d'Istanbul. Plus de 150 participants venus de toute l'Europe ont assisté à la conférence. Les ONG situées en Ukraine et au Royaume-Uni ont manifesté un intérêt particulier. Ces deux pays ont récemment ratifié la Convention d'Istanbul.

Présentations des conventions les plus importantes du Conseil de l'Europe concernant l'égalité des genres aux membres du comité :

Convention d'Istanbul, Charte révisée des droits sociaux et Convention contre la traite des êtres humains.

Évaluation critique (confidentielle) par les membres du comité de projets réussis et moins réussis des ONG participantes, afin de se soutenir mutuellement et d'apprendre les bonnes pratiques.

Présentation de la Convention d'Istanbul à la réunion plénière lors de la session d'avril 2022 de la Conférence des OING.

Déclarations : 3 déclarations ont été publiées :

- a) sur la situation des femmes en Ukraine
- b) Sur l'impact du COVID-19 sur les femmes
- c) sur les droits des femmes et des jeunes filles (à la suite de l'attaque contre les droits des femmes en Iran).

Stage de Giulia Alesse :

Giulia est une étudiante de première année à SciencesPo qui a effectué un stage en ligne de 4 semaines. Elle a effectué des recherches dans les rapports nationaux du GREVIO sur l'implication des ONG dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Résultats et conclusions

L'objectif du comité était de faire en sorte que les conventions du Conseil de l'Europe relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des femmes soient mieux connues et mises en œuvre dans les États membres du Conseil de l'Europe. Après une première évaluation de nos ONG, il est apparu assez rapidement qu'une approche commune à toutes les ONG n'était pas réaliste en raison de leurs différents groupes cibles, de leurs différentes approches, de leurs différentes structures et de leurs différents environnements politiques. Nous avons également remarqué que les nombreuses brochures du CdE sont très bonnes et répondent bien à nos besoins. L'échange entre nos différentes ONG au sein du comité a été utile pour comprendre la diversité des approches, des objectifs et du cadre de l'engagement de la société civile en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes.

Nos différentes présentations de la Convention d'Istanbul et du GREVIO ont touché de nombreux membres d'ONG. Le webinaire sur la manière de rapporter les violations de la Convention d'Istanbul au GREVIO a été particulièrement bien suivi. Il est possible que d'autres présentations de ce type suivent, mais dans d'autres langues que l'anglais et le français.

La table ronde "L'égalité entre les genres est une question de droits humains. Comment pouvons-nous unir nos forces pour la promouvoir et la protéger aujourd'hui ?" a abordé la nature transversale des objectifs de notre comité : Les autres comités ont présenté la manière dont l'égalité des genres est également une question importante dans leur travail.